



Règlement intérieur 2026-2027

Chers parents,

Nous sommes ravis de vous accueillir à nouveau au sein de Tunis Montessori School et de poursuivre, à vos côtés, cette belle aventure éducative au service de vos enfants.

Convaincus que l'épanouissement de l'enfant repose sur une collaboration étroite entre la famille et l'équipe pédagogique, nous œuvrons chaque jour à accompagner son développement global dans un climat de confiance, de respect et de bienveillance, contribuant ainsi à la construction d'un avenir harmonieux.

Tunis Montessori School est un établissement officiellement autorisé par le Ministère de la Femme, de la Famille et des Enfants, et fonctionne dans le strict respect de la législation et des réglementations en vigueur applicables aux jardins d'enfants.

Institution trilingue, notre école propose un enseignement en anglais, arabe et français, fondé sur des valeurs essentielles telles que le respect mutuel, la responsabilité, la citoyenneté et le vivre-ensemble. Nous avons à cœur de transmettre aux enfants des repères solides favorisant la tolérance, l'ouverture et le respect de l'autre.

Notre démarche pédagogique s'inscrit dans l'approche Montessori, qui considère chaque enfant comme acteur de son apprentissage. Elle respecte son rythme individuel tout en encourageant l'autonomie, la coopération et l'intégration au sein de la communauté scolaire, dans un esprit d'échange et de relations positives.

Le présent règlement intérieur a pour vocation de préciser les règles de fonctionnement de l'établissement ainsi que les responsabilités partagées entre l'école et les familles. Il vise à garantir un cadre sécurisé et équilibré, propice au bien-être physique, émotionnel et psychologique de chaque enfant.

Ce document constitue une référence commune pour l'ensemble de la communauté éducative et favorise une relation fondée sur le dialogue, la confiance et le respect réciproque. Nous invitons les familles et les membres de l'équipe éducative à en soutenir activement les principes afin d'assurer un environnement scolaire serein, structuré et favorable aux apprentissages.

Notre structure d'accueil est située au **10, rue Mohamed Bairem V, La Marsa – 2070, Tunis.**

1. Vision

Être une institution éducative centrée sur l'enfant, pionnière, leader et bienveillante.

2. Mission

Notre mission est d'éduquer nos enfants avec une intégrité inébranlable et une fiabilité constante, en nous concentrant sur le développement global de leurs capacités morales, intellectuelles, physiques, émotionnelles et sociales.

3. Valeurs Fondamentales

À Tunis Montessori School, notre philosophie éducative est soutenue par des valeurs fondamentales qui guident nos actions et nos interactions :

Caractère : Nous privilégions une éducation qui cultive l'amour, le sens du sacrifice de soi, la compassion, la grâce, l'honnêteté et l'intégrité.

Engagement : Nous sommes dédiés à favoriser un sens de l'engagement personnel au sein de notre communauté scolaire.

Excellence : Notre engagement envers l'excellence nous pousse à atteindre la plus haute qualité dans chaque aspect de notre action éducative.

Connaissance : Nous nous engageons à combiner le développement moral avec la connaissance académique, permettant aux élèves d'atteindre leur plein potentiel dans un environnement bienveillant.

Accessibilité : Nous croyons en une éducation accessible et abordable pour toutes les familles qui la priorisent.

Diversité : Notre école célèbre et respecte la diversité sous toutes ses formes, y compris le statut économique, les capacités, les origines sociales, l'ethnicité, les caractéristiques physiques, le genre et la religion reflétant la beauté de la création de Dieu.

Relations : Nous nous efforçons de cultiver des relations positives au sein de la communauté scolaire, caractérisées par le respect, le soin et l'amour.

Service : Nos administrateurs, enseignants, élèves et la communauté élargie de l'école incarnent une vie de service.

Développement holistique : Notre approche éducative met l'accent sur le développement holistique de chaque enfant, en se concentrant sur la croissance physique, mentale, sociale et morale comme éléments essentiels de la formation du caractère.

4. Admission des enfants

Tunis Montessori School accepte les enfants âgés de 2 ans et demi à 6 ans.

Pour procéder à l'inscription de votre enfant à Tunis Montessori School, nous vous demandons de bien vouloir fournir les documents suivants :

- La fiche d'information complétée (disponible sur le site web) ;
- Deux photos d'identité en couleur ;
- Un acte de naissance (en anglais, français ou arabe) ;
- Un certificat médical récent attestant de la bonne santé de l'enfant, de son aptitude à la vie en collectivité et de l'absence de maladies contagieuses, établi par le médecin traitant (datant de moins de six mois) ;
- Une copie du carnet de vaccination ;
- Une copie de la carte d'identité nationale des parents ou tuteurs légaux.

5. Horaire

L'année académique pour les nouveaux enfants à **Tunis Montessori School** commence le **7 septembre 2026** et se termine le **30 juin 2027**.

Nous fonctionnons du lundi au vendredi, offrant un environnement éducatif bienveillant et structuré.

Heures d'ouverture

- **Du lundi au jeudi** : de **8h00 à 17h00**
- **Vendredi** : de **8h00 à 16h00**

Heures d'arrivée et de départ

- **Arrivée le matin** : entre **8h00 et 9h00**

Ce créneau permet aux enfants de s'installer sereinement et de s'engager pleinement dans les activités et ateliers Montessori.

- **Ramassage l'après-midi :**
 - Entre **15h00 et 17h00** du lundi au jeudi
 - Jusqu'à **16h00** le vendredi

Afin de soutenir la concentration et l'engagement des enfants, **les portes de l'école seront fermées de 10h00 à 12h00.**

Nous demandons aux parents d'**éviter toute visite entre 9h00 et 15h00**, afin de minimiser les perturbations liées au travail pédagogique, aux repas et aux temps de repos des enfants.

Horaires variables

Les parents ayant des horaires variables doivent informer l'équipe éducative des heures spécifiques d'arrivée et de départ de leur enfant.

La responsabilité parentale est engagée dès l'entrée de l'enfant dans l'enceinte de l'école.

Retards de ramassage

Il est impératif que les enfants soient récupérés **avant les heures de fermeture** :

- Au plus tard à **17h00** du lundi au jeudi
- À **16h00** le vendredi

En cas de non-ramassage après la fermeture, l'équipe éducative tentera de contacter les parents. À défaut de réponse, **les autorités compétentes pourront être contactées afin d'assurer la sécurité de l'enfant.**

Le non-respect des horaires de ramassage entraînera une **pénalité financière de 40 DT par jour de retard**. Cette mesure vise à garantir le bon fonctionnement de l'école ainsi que la sécurité et le bien-être de tous les enfants.

Des retards répétés (trois retards de plus de 15 minutes au cours d'un même trimestre) pourront entraîner un **réexamen de l'inscription de l'enfant**, conformément au règlement intérieur.

Nous remercions l'ensemble des parents pour leur coopération et le respect de ces horaires, essentiels au bon déroulement de la vie scolaire et au bien-être de tous les enfants.

6. Communication

À Tunis Montessori School, nous sommes convaincus de l'importance d'une communication claire, continue et bienveillante entre l'école et les familles. Afin de faciliter cet échange, nous utilisons les canaux suivants :

- **Téléphone** : Contactez-nous au +216 58 777 088 pour toute assistance immédiate ou demande urgente.
- **Email** : Pour les questions détaillées ou le partage d'informations, veuillez nous écrire à info@montessori-school.tn.
- **Application** : **KRIYO for Parents** est notre plateforme dédiée à la communication avec les familles. Elle permet le partage de rapports, de photos, d'annonces et d'informations relatives aux progrès de votre enfant et aux événements scolaires (les identifiants de connexion vous seront communiqués).

Rendez-vous :

Pour toute demande de rendez-vous formel avec l'administration de l'école, nous vous invitons à utiliser le lien suivant :

<https://montessori-school.tn/rendez-vous/>

Rappel important :

Veuillez-vous assurer que vos coordonnées (numéro de téléphone, adresse email et adresse postale) sont toujours à jour auprès de l'administration. Tout changement doit être communiqué dans les plus brefs délais afin de garantir une communication efficace et la bonne réception de toutes les informations importantes concernant votre enfant et la vie de l'école.

Votre partenariat et votre participation active sont essentiels et précieux. Ensemble, nous œuvrons à offrir à chaque enfant une expérience éducative enrichissante, harmonieuse et bienveillante.

7. Fermetures de l'École

Tunis Montessori School est fermée lors des jours fériés officiels tunisiens, des journées pédagogiques, des événements organisés par le ministère de tutelle, en cas de force majeure, ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires.

Journées pédagogiques

À Tunis Montessori School, certaines journées sont spécifiquement consacrées à la planification pédagogique, à l'observation et à l'évaluation globale des progrès des élèves. Ces journées sont

essentielles pour permettre à l'équipe éducative d'analyser, d'ajuster et d'optimiser les pratiques pédagogiques et les plannings, afin de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

Objectif et processus :

L'objectif principal des journées pédagogiques est de réaliser une évaluation approfondie du développement de chaque élève après une période de trois mois d'activités académiques. Cette évaluation porte sur plusieurs dimensions du développement de l'enfant, notamment les apprentissages académiques, les interactions sociales, le développement physique et le bien-être émotionnel.

Implication parentale :

À l'issue de ces évaluations, l'administration de l'école organisera des rencontres individuelles avec les parents afin de partager les observations, les résultats et les axes d'accompagnement éventuels. Ces échanges permettent aux familles de mieux comprendre le parcours et l'évolution de leur enfant.

Ces rencontres font partie intégrante de notre engagement à maintenir une communication ouverte, constructive et respectueuse avec les parents, et constituent un moment privilégié pour poser des questions et réfléchir ensemble aux meilleures façons de soutenir l'apprentissage de l'enfant à la maison.

[**Journées Pédagogiques, Vacances et Dispositions Exceptionnelles**](#)

Dates des Journées Pédagogiques et Événements Institutionnels

Afin de continuer à offrir un accompagnement éducatif de qualité et de soutenir le développement professionnel de notre équipe, **Tunis Montessori School** organise des journées pédagogiques aux dates suivantes :

- **21–22 décembre 2026**
- **15–16 mars 2027**
- **29–30 juin 2027**

Ces temps de réflexion, d'échange et de formation sont essentiels pour enrichir nos pratiques pédagogiques et garantir un environnement toujours plus bienveillant, cohérent et stimulant pour les enfants.

Événements Organisés par le Ministère

Dans le cadre de notre collaboration avec le Ministère de l'Éducation, il peut arriver que l'école accueille certains événements institutionnels en lien avec notre mission éducative et notre engagement au service de la communauté.

À ce titre, **Tunis Montessori School** peut être amenée à fermer exceptionnellement **jusqu'à trois (3) jours** au cours de l'année scolaire afin de permettre le bon déroulement de ces événements. Ces moments contribuent à l'amélioration continue de notre projet éducatif et bénéficient, à terme, à l'ensemble de nos élèves.

Vacances Scolaires

Afin de permettre aux enfants, aux familles et à l'équipe éducative de se reposer et de se ressourcer, l'école sera fermée durant les périodes suivantes :

- **Du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027**
- **Du 15 au 28 mars 2027**

Ces temps de pause sont essentiels pour préserver l'équilibre, le bien-être et le plaisir d'apprendre de chacun.

Force Majeure

Définition

La force majeure désigne toute situation exceptionnelle, imprévisible et indépendante de notre volonté, empêchant temporairement le fonctionnement normal de l'école. Cela peut inclure, sans s'y limiter, des conditions météorologiques extrêmes, des décisions ou restrictions gouvernementales, des situations sanitaires particulières, des pandémies ou toute autre urgence de nature similaire.

Impact sur les Opérations Scolaires

Dans de telles circonstances, **la sécurité et le bien-être des enfants, des familles et de l'équipe éducative demeurent notre priorité absolue.**

L'école peut être amenée à fermer temporairement, parfois sans préavis, en fonction des recommandations officielles et de la gravité de la situation.

Communication et Politique Financière

L'école s'efforcera de communiquer toute fermeture ou tout changement du calendrier scolaire **aussi rapidement et clairement que possible**.

Il est entendu que, durant ces périodes de fermeture imprévues dues à des événements de force majeure, **l'école ne pourra offrir ni remboursement ni compensation**.

Continuité de l'Éducation

Lorsque cela est possible, l'école pourra proposer des **options d'apprentissage alternatives** ou mettre à disposition des **ressources pédagogiques** afin de soutenir la continuité de l'éducation à la maison.

Votre Coopération

Nous sollicitons la compréhension et la coopération de l'ensemble des familles inscrites à **Tunis Montessori School** concernant cette politique.

Il s'agit de **notre responsabilité collective** de traverser ces situations particulières avec **bienveillance, compassion et résilience**, dans l'intérêt supérieur des enfants.

8. Période d'Adaptation pour les Nouveaux Enfants

À **Tunis Montessori School**, nous comprenons l'importance d'une transition en douceur dans la vie scolaire. C'est pourquoi nous offrons une période d'adaptation structurée pour les nouveaux enfants. Cette période est conçue pour aider les enfants à s'ajuster à leur nouvel environnement avec aisance et confiance, soutenus par une collaboration étroite avec les parents.

Objectif :

L'objectif est de familiariser les enfants avec le cadre scolaire, en favorisant un sentiment de sécurité et d'appartenance. Cela contribue à renforcer la confiance et le bien-être de l'enfant, lui permettant de participer pleinement aux activités scolaires.

Programme d'Adaptation :

Pendant la première semaine de l'enfant, nous suivons un programme d'adaptation spécifique de **8h00 à 15h00**, afin de faciliter son intégration sociale à l'école :

- **1er jour : Introduction à l'école**

Une visite d'une heure pour les parents et les enfants afin de rencontrer notre équipe. Le partage d'informations concernant les routines et les préférences de l'enfant est encouragé.

- **2e jour : Séparation progressive**

Après une courte session commune, l'enfant reste seul à l'école pendant une heure, facilitant le processus de séparation.

- **3e jour : Session matinale**

L'enfant passe la matinée à l'école jusqu'à midi, s'adaptant progressivement à l'environnement scolaire sans la présence parentale.

- **4e jour : Séjour prolongé**

L'enfant reste à l'école durant l'heure du déjeuner, découvre la cantine, puis quitte l'école avant la sieste (à 13h00).

- **5e jour : Journée complète**

L'enfant participe à une journée complète d'activités, s'intégrant pleinement au rythme de la journée scolaire.

-

Implication parentale :

La participation active des parents est essentielle durant cette période. Nous encourageons les familles à rester engagées et communicatives afin d'assurer une transition sereine et sécurisante pour leur enfant. Nous vous remercions également de bien vouloir nous présenter tout autre soignant susceptible de venir chercher l'enfant à l'école.

Nous apprécions sincèrement votre coopération pour faire de cette phase initiale une expérience positive, rassurante et enrichissante pour votre enfant, alors qu'il entame son parcours éducatif au sein de **Tunis Montessori School**.

9. Politique de Coordonnées et d'Autorisation des Parents

À Tunis Montessori School, la mise à jour des coordonnées des parents est essentielle pour garantir la sécurité et le bien-être de nos élèves. Afin de faciliter une communication efficace, nous demandons aux parents de respecter les directives suivantes :

Notification immédiate des changements :

Les parents doivent informer la direction de l'école sans délai de tout changement concernant leurs coordonnées, afin de nous permettre de vous contacter en toutes circonstances.

Mises à jour de la situation familiale :

En cas de divorce ou de tout changement dans la situation familiale, il est crucial de mettre à jour les informations de contact pour toutes les parties concernées. L'école requiert également une copie du jugement légal afin de répondre aux besoins de l'enfant en conséquence. Pour les cas impliquant une résidence alternée ordonnée par un tribunal, une copie de la décision judiciaire doit être fournie à l'école. Des contrats séparés seront rédigés pour chaque parent afin de refléter leurs situations familiales spécifiques.

Autorisation pour la prise en charge de l'enfant :

Les parents ont la possibilité d'autoriser des personnes supplémentaires à venir chercher leur enfant à l'école. Ces personnes doivent être âgées de plus de 18 ans, présenter un document d'identité valide lors de la prise en charge et être préalablement enregistrées sur la fiche d'information de l'enfant en tant que personnes autorisées. Cette procédure garantit la sécurité et la sûreté de nos élèves lors des heures de récupération.

En adhérant à ces politiques, nous pouvons collaborer afin de créer un environnement sécurisé et réactif pour tous nos élèves. Nous apprécions votre coopération et votre engagement à maintenir nos canaux de communication ouverts et à jour.

10. Manuel de Santé et de Sécurité pour les Parents

Supervision Médicale des Enfants

À Tunis Montessori School, nous accordons une importance primordiale à la santé et à la sécurité de nos élèves. Les directives suivantes sont mises en place afin d'assurer leur bien-être.

Service Médical

Le service médical est assuré par le Docteur **Triki Med Tijani**, inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins sous le numéro **4837**, dont le cabinet médical est situé au **n°07, rue Mohamed Ali Tabek – La Marsa**
(Tél. : **71 740 494 / 98 336 595**).

Absences & Politique de Maladie

Notification Immédiate

Les parents sont tenus d'informer la Direction de l'école dans les plus brefs délais en cas d'incident survenu à domicile, tel que fièvre, chute ou tout symptôme inhabituel.

Enfants Malades

Dans un souci de protection collective, les enfants présentant des symptômes de maladie ou de fièvre ne peuvent être admis à l'école. Si une maladie ou une fièvre survient au sein de l'établissement, il est impératif que l'école puisse contacter les parents immédiatement afin qu'ils viennent récupérer leur enfant dans les plus brefs délais.

Maladies Contagieuses

En cas de maladie contagieuse, y compris la pédiculose (poux), l'enfant doit rester à la maison. Un certificat médical est obligatoire lors du retour de l'enfant à l'école.

Gestion des Allergies

Divulgation des Allergies

Lors du remplissage du formulaire d'inscription, il est essentiel que les parents déclarent toutes les allergies connues de leur enfant.

Médication d'Urgence

Les parents doivent fournir à l'école tout médicament nécessaire au traitement des allergies de leur enfant avant le début de l'année scolaire, accompagné d'instructions d'utilisation claires, signées par les parents et dûment légalisées.

Accidents – Urgences

En cas d'accident, les parents sont immédiatement informés par l'équipe éducative. Si les informations nécessaires ne sont pas fournies et/ou s'il est impossible de joindre les parents, ou si la situation d'urgence l'exige, l'administration prendra les mesures appropriées et veillera à la prise en charge de l'enfant par la clinique la plus proche de l'école.

Politique de Traitement Médical

Restrictions sur les Médicaments

Les médicaments ne sont généralement pas autorisés dans l'enceinte de la maternelle. Les parents sont encouragés à coordonner avec le médecin traitant de leur enfant afin de planifier les prises de médicaments à domicile, idéalement le matin et le soir.

Aucun médicament ne doit être laissé dans le sac de l'enfant, à l'exception des traitements relatifs aux maladies chroniques, lesquels peuvent être autorisés sous conditions spécifiques et après validation par l'administration.

Politique d'Assurance

Tunis Montessori School est couverte par une assurance complète incluant la **Responsabilité Civile**, destinée à couvrir un large éventail de risques.

En cas d'accident survenu au sein de l'école, les parents doivent impérativement fournir, dans un délai de **deux (2) jours**, un rapport médical détaillant l'incident et les soins prodigués, ainsi que l'ensemble des factures émises par le centre médical.

Le non-respect de ces procédures peut entraîner l'impossibilité de toute prise en charge ou remboursement par la compagnie d'assurance.

11. Matériel à Fournir par les Parents

- 01 paire de chaussons à scratch (ex. Crocs) ;
- 01 oreiller avec taie ;
- 01 couette ou couverture ;
- 01 brosse à dents souple + dentifrice (à renouveler tous les 3 mois) ;
- 01 bouteille d'eau identifiée au nom de l'enfant (INOX / SANS BPA).

Veuillez-vous assurer que **toutes les fournitures de votre enfant sont étiquetées avec son nom complet** afin d'éviter toute perte ou confusion.

Veuillez noter que **les fournitures de dortoir seront envoyées à la maison tous les deux vendredis pour le lavage** et devront être **retournées propres le lundi**.

L'école ne peut être tenue responsable des articles **non identifiés**.

12. Politique de Tenue Vestimentaire et d'Objets Personnels

Afin d'assurer un environnement d'apprentissage confortable, sécurisé et propice au travail, nous vous remercions de respecter les directives suivantes :

- **Vêtements** : Habillez votre enfant avec une tenue confortable et simple, sans bijoux précieux ni objets personnels, à l'exception d'un doudou cher. Les vêtements doivent être pratiques et favoriser l'aisance de mouvement et l'autonomie.
- **Étiquetage** : Tous les vêtements doivent être clairement marqués au nom de l'enfant. L'école ne peut être tenue responsable des objets perdus ou endommagés.

- **Vêtements de rechange** : Fournissez **deux changes complets** (sous-vêtements, chaussettes, pantalon/robe ou tenue de jogging), ainsi que des **chaussures pour les activités extérieures**, des **chaussons pour l'intérieur** et un **chapeau de soleil en été**, dans un sac étiqueté au nom de l'enfant. Ce sac restera à l'école.
- **Objets interdits** : Les jeux personnels, téléphones et tablettes ne sont pas autorisés dans l'établissement afin de maintenir la concentration et d'éviter toute distraction.

13. Repas

Programme de déjeuner

Le déjeuner est fourni par **Tunis Montessori School**, avec un menu saisonnier et varié, élaboré par des spécialistes de la nutrition afin de répondre aux besoins alimentaires des enfants. Les produits frais sont privilégiés pour garantir une alimentation équilibrée.

Les menus sont affichés sur le tableau d'avis de l'application.

Merci d'informer l'équipe de **toute allergie, intolérance ou régime alimentaire spécifique**. Dans ces cas, les repas alternatifs devront être fournis par les parents.

Collations

- **Contribution parentale** : Les parents sont invités à fournir des collations matinales **une fois par mois**, selon un planning établi par l'équipe éducative. Cette démarche favorise un moment pédagogique de responsabilité et de collaboration entre la maison et l'école.
- **La qualité compte** : Pour les collations collectives, veuillez apporter des fruits et légumes de saison en quantité suffisante pour **30 enfants** (par exemple : 15 bananes, 15 pommes et 15 concombres). Les collations doivent être déposées **avant 9h30**.
- **Facturation** : Aucune déduction ne sera appliquée sur la facturation des repas en cas de restrictions alimentaires nécessitant des collations ou repas fournis par les parents.
- **Incapacité à fournir des collations** : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assurer votre tour, merci de prévenir l'école **au moins un jour à l'avance**. Des frais de **100 DT par enfant** seront facturés afin que l'école puisse organiser les collations nécessaires.

Nous vous remercions sincèrement pour votre coopération et votre engagement à contribuer à un environnement de repas **sain, convivial et collaboratif**.

14. Mesures de sécurité

Vidéosurveillance :

Notre établissement est équipé d'un système de vidéosurveillance fonctionnant 24 heures sur 24, afin de renforcer la sécurité et d'assurer la protection de l'ensemble des enfants et du personnel.

Objets interdits :

- **Bijoux** : Pour des raisons de sécurité, les enfants ne doivent pas porter de bijoux à l'école, y compris les colliers, chaînes, bracelets ou tout autre accessoire susceptible de présenter un risque.
- **Jouets et objets dangereux** : Nous vous prions de veiller à ce que votre enfant n'apporte pas de jouets provenant de la maison ni d'objets pouvant être considérés comme dangereux.

Responsabilité des parents et tuteurs :

Lorsque les parents ou tuteurs sont physiquement présents au sein de l'enceinte de l'école, ils demeurent entièrement responsables de la supervision et de la sécurité de leurs enfants. Cette responsabilité est essentielle pour garantir un environnement serein et sécurisé pour l'ensemble de la communauté scolaire.

Politique de non-fumeur :

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement, afin de préserver un environnement sain et respectueux pour tous.

Précautions de sécurité :

Avant de quitter le domicile, nous recommandons aux parents de vérifier les poches de leur enfant afin de s'assurer qu'aucun objet précieux ou potentiellement dangereux n'y soit présent (tels que boutons, pièces de monnaie, petits objets ou matériaux inflammables), dans un souci de prévention et de sécurité.

15. Sorties éducatives

En inscrivant leur enfant, les parents autorisent l'équipe éducative à organiser des sorties adaptées à l'âge des enfants et à leur développement psychomoteur, telles que des promenades, des visites de musées, etc. Des dispositions sont prises lors de ces sorties afin de garantir la sécurité des enfants, conformément aux normes et aux lois en vigueur dans le pays.

Tous les événements et activités supplémentaires organisés par l'école sont optionnels et restent à la charge des parents.

16. Temps de repos et période de calme après le déjeuner

Dans notre école, nous accordons une importance particulière au respect du rythme naturel de chaque enfant. C'est pourquoi, **après le déjeuner, une heure complète de repos calme est proposée à tous les enfants**, afin de leur permettre de se détendre, de digérer sereinement et de retrouver un état de calme propice à l'après-midi.

Durant cette période, l'environnement est volontairement apaisé. Les enfants qui en ressentent le besoin peuvent s'allonger et se reposer. Les autres enfants restent dans une atmosphère calme et respectueuse, où ils peuvent **feuilleter des livres, écouter des histoires ou profiter d'un temps de détente silencieux**, tout en respectant le repos des camarades.

Ce temps de repos est un moment essentiel de la journée. Il contribue à l'équilibre émotionnel et physique des enfants, favorise la concentration, réduit la fatigue et soutient un climat serein au sein de l'école.

Afin de garantir un accompagnement adapté à chaque enfant, nous invitons les parents à informer l'équipe pédagogique des habitudes et besoins de leur enfant concernant le temps de repos.

17. Dégradation

Tout dommage causé par un enfant aux vêtements d'un autre enfant, à l'équipement scolaire ou aux bâtiments de l'établissement engage la responsabilité des parents de l'auteur du dommage.

18. Intervention extérieure

Dans certains cas, et toujours dans l'intérêt du bien-être et du développement harmonieux de l'enfant, il peut arriver que l'équipe éducative ne soit pas en mesure de répondre pleinement à certaines particularités, telles qu'une déviation comportementale, une agressivité sociale ou toute autre difficulté spécifique.

Dans ces situations, l'école pourra, en concertation avec les parents, faire appel à un spécialiste adapté à la situation (psychologue, AVS). Les frais liés à cette intervention extérieure pourront être à la charge des parents.

19. Politique de paiement mensuel

Année scolaire et paiements :

L'année académique s'étend de septembre à juin et comprend **10 paiements mensuels**, en plus des frais d'inscription.

Les paiements doivent être effectués **avant le 5 de chaque mois** et réalisés **directement auprès de l'administration**, et non auprès des éducateurs.

L'engagement pour l'année scolaire est conclu pour **sa durée entière**. Les frais mensuels sont dus **en totalité pour chaque mois**, indépendamment de toute absence, car l'école maintient une assurance continue ainsi que les ressources nécessaires pour chaque élève tout au long de l'année.

Désinscription :

Les parents souhaitant retirer leur enfant de l'école doivent fournir **un avis écrit au moins un mois à l'avance**.

Veuillez noter qu'**aucun remboursement ne sera effectué** en cas d'annulation ou de résiliation de l'inscription ou des paiements mensuels, quelles que soient les circonstances.

Cette politique permet à l'école de **planifier et d'allouer efficacement ses ressources**, garantissant ainsi une éducation de la plus haute qualité pour tous les élèves.

Aperçu des paiements de l'année scolaire :

Item	Prix hors taxes (DT)	TVA 7% (DT)	Prix toutes taxes comprises (DT)
Service de préscolaire incluant le repas principal (une fois par mois)	1 027,037	71,96	1 099 (10 paiements)
Frais d'inscription , assurance, fournitures pour le travail, etc. (une fois par an)	1 027,037	71,96	1 099
Timbre fiscal (chaque facture)	-	-	1

Les frais annuels pour l'année scolaire, de septembre à juin, comprennent les éléments suivants :

20. Résiliation du contrat

L'établissement se réserve le droit de résilier le contrat dans les cas suivants :

- Non-respect du règlement intérieur et manque de respect envers les membres de l'équipe ;
- État de santé incompatible avec une admission régulière au sein de la structure ;
- Non-paiement des factures au-delà de cinq (5) jours après leur émission ;
- Trois retards de plus de quinze (15) minutes pour récupérer les enfants au cours d'un même trimestre ;
- Lorsque les actions d'un enfant présentent un risque potentiel de blessure pour d'autres enfants ou pour des adultes.

Dernière mise à jour 08/01/2026

Formulaire d'Accusé de Réception et de Consentement

En signant ce document, moi, soussigné(e), reconnais et accepte les termes suivants en tant que parent ou tuteur d'un enfant inscrit à Tunis Montessori School :

Accord sur le Règlement :

Je comprends que le règlement de Tunis Montessori School est susceptible d'être modifié en fonction des besoins de l'établissement. J'ai été informé(e) de ces règles et je m'engage expressément à les respecter.

Mesures d'Urgence Sanitaires et de Sécurité :

Par la présente, j'autorise Tunis Montessori School à prendre toutes les mesures nécessaires concernant la santé et la sécurité de mon enfant en cas d'urgence, en veillant à ce que son bien-être soit prioritaire.

Consentement pour les Médias :

J'autorise Tunis Montessori School à prendre des photographies et des vidéos de mon enfant participant aux activités scolaires, à condition que son visage et son identité ne soient pas révélés, dans le but de promouvoir les programmes éducatifs de l'école. Cette utilisation peut inclure des publications, présentations, le site web ou les plateformes de réseaux sociaux.

Consentement à l'Observation Psychologique :

Je consens à ce que Tunis Montessori School organise, si nécessaire, l'observation de mon enfant par le psychologue affilié, selon ce que l'école juge approprié, afin de soutenir ses besoins éducatifs et son développement.

Réception et Accord sur les Règles Internes :

Je reconnais avoir reçu et examiné une copie du règlement interne de Tunis Montessori School. Je comprends pleinement son contenu et accepte par la présente de me conformer à ces règles.

En foi de quoi, j'appose ma signature ci-dessous pour signifier ma compréhension et mon accord avec les termes décrits dans le présent document.

Signature :

Nom imprimé :

Date :

Pour votre commodité, nous avons rendu notre règlement intérieur disponible au téléchargement. En cliquant sur le lien ci-dessous, vous pouvez accéder à un document complet détaillant nos politiques et procédures. Ce document constitue une ressource précieuse pour les familles actuelles et potentielles, ainsi que pour le personnel, garantissant la transparence et favorisant une compréhension partagée des valeurs et des directives opérationnelles de notre école.